

3^{ème} Préparatoire aux formations professionnelles

A qui s'adresse cette formation ?

Aux élèves de 4^{ème} générale !

La troisième « prépa pro » est proposée à des élèves volontaires prêts à se remobiliser autour d'un projet de formation dans les voies professionnelle, générale ou technologique. Elle s'inscrit dans le cadre de la personnalisation des parcours.

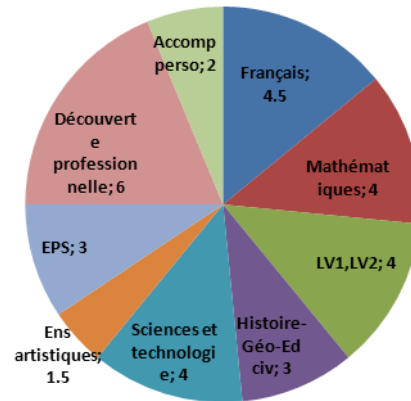
Pourquoi venir en 3 PREPAPRO ?

Pour être aidé dans la construction du projet personnel et scolaire par la connaissance du monde professionnel, de ses voies de formation, ainsi que des possibilités et des passerelles offertes par le système éducatif. Vous passerez une année à réfléchir à votre projet, afin qu'il soit en adéquation entre vos souhaits et votre niveau.



Vous préparerez le Diplôme National du Brevet, le Brevet Informatique et Internet, ainsi que l'Attestation de Sécurité Routière.

Horaires d'enseignement



Découverte Professionnelle :

6 heures hebdomadaires (216 heures annuelles) de séquences de découverte professionnelle, comportant des séances de découverte des parcours et des formations, dont une initiation aux activités professionnelles, et des périodes en milieu professionnel (visites, séquences d'observation, stages d'initiation en milieu professionnel). Cette découverte s'appuiera sur les formations tertiaires et industrielles du Lycée.

Accompagnement Personnalisé :

Les élèves bénéficieront de 72 heures annuelles d'accompagnement personnalisé, assuré par un ou des membres de l'équipe pédagogique.

Si le premier objectif est l'acquisition du socle commun au palier 3, l'accompagnement personnalisé pourra également permettre à l'élève de faire le point sur ses choix de parcours de formation, d'effectuer des recherches précises au CDI sur les métiers ou bien de se préparer aux différentes périodes d'observation en milieu professionnel (recherche d'informations sur l'entreprise d'accueil, prise de contact téléphonique, détermination des objectifs, etc.).



Quand et comment postuler pour cette classe ?

Les élèves et les familles peuvent se renseigner sur le fonctionnement de cette classe lors des portes ouvertes de l'établissement, un accueil particulier leur est réservé.

Compte tenu du nombre important de candidats, il n'est pas possible de les accueillir pour effectuer au préalable un mini stage. La demande d'affectation dans cette classe doit être faite auprès du chef d'établissement de leur collège en fin de quatrième au cours du 2^{ème} trimestre. Après proposition du conseil de classe une commission départementale statuera sur chacune des candidatures.